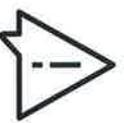


INFORMATION

Inscriptions du **2 mai au 19 juillet** pour les élèves habitant dans le département de l'Ain sur laregionvoustransporte.fr/scolaireain



NOUVEAUTÉ : pas de renouvellement automatique du dossier transport des élèves pour la rentrée.
INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUS.

Vous devez inscrire votre enfant aux transports scolaires en vous connectant sur le site laregionvoustransporte.fr/scolaireain du 2 mai au 19 juillet 2024.

COMMENT RÉALISER VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE ?

- Rendez-vous sur www.laregionvoustransporte.fr/scolaireain, rubrique inscription et suivi de dossier.
- Créez votre compte transport (**obligatoire cette année même si votre enfant était inscrit les années précédentes**).
Pour accéder à cette nouvelle version, un nouvel identifiant et un nouveau mot de passe vous seront demandés.
- Procédez à l'inscription de chacun de vos enfants (vous munir d'une photo de vos enfants en format numérique).
- Un mail de confirmation d'inscription vous sera transmis pour chacun de vos enfants.
- Suivez l'avancée des demandes d'inscription depuis votre compte.

SI VOUS N'AVEZ PAS D'ACCÈS INTERNET

Pour les familles ne pouvant pas procéder à une inscription en ligne, vous pouvez compléter le formulaire d'inscription papier disponible auprès de l'établissement scolaire.



À compter du 20 juillet, une pénalité de retard de 30 euros sera appliquée sauf affectation tardive ou déménagement sous réserve de justificatifs.



Connectez-vous sur www.laregionvoustransporte.fr/scolaireain, retrouvez toutes les informations utiles, les horaires des circuits et l'accès à l'inscription en ligne.

Contacts : transports01@auvergnerrhonealpes.fr
Allo la Région vous transporte : 04 8000 7000



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes